

Le handicap psychique : mieux le comprendre pour mieux l'accompagner

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tout salarié du secteur sanitaire, social et médico-social

Durée

4 jours

Organisme de formation

CRFP Croix Rouge

Date limite d'inscription 08/12/2017

Lieux & dates

ᢒ Groupe 1

Côte d'Or

Les 29 & 30 mars 2018 + Les 26 & 27 avr. 2018

ᢒ Groupe 2

Côte d'Or

Les 7 & 8 juin 2018

+ Les 21 & 22 juin 2018

ᢒ Groupe 3

Saône et Loire

Les 5 & 6 avr. 2018

+ Les 3 & 4 mai 2018

⊕ Groupe 4

Saône et Loire

Les 28 & 29 juin 2018

+ Les 5 & 6 juil. 2018

ᢒ Groupe 5

Nièvre

Les 17 & 18 mai 2018

+ Les 31 mai & 1er juin 2018

ᢒ Groupe 6

Yonne

Les 24 & 25 mai 2018

+ Les 14 & 15 juin 2018

Interlocuteur Opco Santé

Isabelle MAILLARD

isabelle.maillard@unifaf.fr

03-80-30-84-46

Contexte

Dans le cadre du Projet Régional de Santé, le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale (SROMS) porte le handicap psychique comme une de ses priorités d'intervention, avec notamment une mesure précise à destination de la formation des professionnels.

Objectifs

- Identifier les principales caractéristiques du handicap psychique
- Développer une compréhension de la personne en situation de handicap psychique
- Identifier les principaux dispositifs d'accompagnement existants
- Développer un projet individualisé permettant d'élaborer des réponses et des stratégies d'accompagnement spécifiques
- Prévenir et gérer les situations d'urgence et de crise
- identifier la place et le rôle de la famille et de l'entourage
- ◆ Approfondir leur compréhension des enjeux du travail coopératif de l'équipe pluridisciplinaire en repérant les besoins de chacun des acteurs
- Développer une stratégie partenariale au service du Projet personnalisé

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

- Le handicap psychique : représentations et réalités
- Les pathologies à l'origine du handicap psychique
- Les principaux troubles et leurs conséquences
- Lorsque le handicap psychique se cumule avec d'autres difficultés
- Des implications différentes pour la prise en charge
- Les dispositifs d'accompagnement et de prise en charge
- ♠ L'accès aux soins
- ♠ Le logement et l'hébergement
- L'insertion professionnelle
- Les conditions de ressources
- La protection juridique
- L'accompagnement social
- Une prise en charge globale et personnalisée
- ♠ Le travail en partenariat
- les relations avec les familles et leur implication dans le Projet personnalisé